

Le Bessat *Aujourd'hui*

- Bulletin Municipal -

Janvier 2020 - N° 76










Spécial élections municipales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain. Pour les communes de moins de 1 000 habitants la déclaration de candidature est désormais obligatoire dès le 1er tour pour tous les candidats. Les suffrages exprimés en faveur d'une personne non candidate ne seront pas décomptés. Pour plus de lisibilité, un memento à l'usage des électeurs est inclus dans ce bulletin.

Et pour respecter les règles de communication en période pré-électorale, ce bulletin municipal est purement informatif

SOMMAIRE

	EDITO	3
	INFOS PRATIQUES	4
	ÇA S'EST PASSÉ AU BESSAT	5
	VIE DU VILLAGE	7
	UN PEU D'HISTOIRE	10
	RECETTE	14
	ETAT CIVIL	15
	AGENDA	16

Rédaction : Isabelle Vernay
Conception graphique : Élise Veyre
Photos : I.Vernay, R.Gonthier
Photo de couverture : Thibauld Vernay
Imprimé par nos soins à 300 exemplaires



Chers Bessataires,



L'année 2020 sera une année de renouvellement des conseils municipaux. J'ai accompli, avec deux équipes, deux mandats de maire. Mais, comme je l'ai annoncé lors du repas des aînés du village, je ne me représenterai pas pour un troisième mandat.

Pendant toutes ces années j'ai constamment travaillé dans l'intérêt de tous, afin d'améliorer le quotidien de chacun.

J'ai toujours entretenu des relations courtoises avec l'Etat, la Région et le Département qui sont nos principaux financeurs, sans oublier la Communauté de Communes et le parc naturel du Pilat.

Je tiens à remercier les élus que j'ai côtoyé pendant ces deux mandats, pour leur aide apportée.

Je n'oublie pas le personnel communal : Jérôme au service Technique, Fabienne et Marie-Andrée à l'école, Nathalie à l'agence postale communale et tout spécialement Evelyne pour son implication dans la gestion administrative.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants installés en cours d'année sur la commune.

Et je remercie de nouveau, tous ceux et celles qui m'ont fait confiance pour mener à bien pendant 12 ans la gestion de la commune.

En mars prochain, je serai à la disposition des nouveaux élus pour passer le relais de façon harmonieuse.

Je termine en vous souhaitant à tous une bonne et heureuse année 2020.

Robert TARDY

C'est l'hiver !!

.Je déneige :

- le trottoir devant chez moi
- le long de ma propriété
- ...et je stocke la neige de façon à ne pas gêner les piétons. Je n'en mets pas sur la chaussée.

Je n'oublie pas d'équiper mon véhicule afin de minimiser les risques d'accident.



La commune dégage :

- le centre bourg (rues et parkings)
- les routes
- les parkings annexes
- puis les chemins

En cas de fortes chutes, prévoyez de laisser votre voiture (bien garée) dans le bourg pour être sûr de pouvoir partir le matin.

Le département déneige la départementale RD8.

Attention stationnement

Notre village est beau, avec un minimum de panneaux de signalisation. Malheureusement, certains semblent oublier que le code de la route s'applique même au Bessat. Ainsi, il n'est pas rare de voir des voitures garées sur les trottoirs.

Il faut aussi déplorer le sans gêne de ceux qui se garent sur les pavés. Ceux-ci matérialisent les passages piétons, il est donc bien évidemment interdit de s'y garer. D'autant plus qu'en ce qui concerne le passage protégé situé devant le gîte du "Grand Duc", les voitures garées à ce niveau masquent la vue des conducteurs arrêtés au stop chemin du Tremplin les obligeant à avancer au risque de provoquer un accident.

Enfin rappelons que la vitesse dans le village est limitée à 50 km/h (bientôt à 30 km/h) et à 70 Km/h jusqu'à Chaubouret.

A chacun donc d'être responsable et de respecter les limitations de vitesse et le stationnement.

Merci à tous.





Services du Village & Horaires d'ouverture



L'équipe municipale à votre écoute

- . Lundi de 9h à 11h (sur RV)
- . Vendredi de 17h à 19h

Mairie

- . Mardi de 10h à 12h
- . Jeudi de 14h à 17h
- . Vendredi de 17h à 19h



Tel : 04 77 20 40 77



mail : secretariat@mairie-le-bessat.fr



Web : mairie-le-bessat.fr

Agence postale communale

- . Du mardi au samedi de 9h à 12h



Tel : 04 77 51 87 71

Syndicat d'Initiative

- . Du 1er octobre au 30 avril :
Samedi et Dimanche : 9h30-12h

- . Du 1er mai au 30 septembre :
Samedi : 9h30-12h et 14h-16h30
Dimanche 9h30-12h

Ouverture tous les jours des vacances scolaires de fin d'année et de février de 8h30 à 16h (permanences assurées par L'Office du Tourisme de Saint Genest Malifaux)



mail : si.lebessat@gmail.com



Tel : 04 77 20 43 76

Bibliothèque

- . Mercredi 16h-18h
- . Samedi 10h-12h



mail : biblio.lebessat@gmail.com



Tel : 09 75 40 08 07



Suivez l'actu du Bessat sur Facebook :
<https://www.facebook.com/mairielebessat/>

■ 27 et 28 juillet 2019

Fête du village



■ 8 septembre 2019

20ème Trail du Bessat



■ 14 septembre 2019

Vide grenier de l'APE



■ 8 octobre 2019

Exposition "l'école autrefois" à l'école



■ 11 novembre 2019

Commémoration de l'armistice de 1918



Anthéa Tardy, Anouck Martins, Ninon Rochette, Olivia et Eloïse Barrailier; Caroline Matricon et Lilyrose Montet ont lu "Le Soldat" de Florent Pagny.

■ 22 et 29 novembre 2019

Inauguration et ouverture de la nouvelle épicerie de Jean-Marc PASCAUD



■ 7 décembre 2019

Repas des anciens



Les six "nouveaux anciens" avec les doyens de la journée, en compagnie du maire et de Sylvie Bonnet, députée suppléante.



ÇA S'EST PASSÉ AU BESSAT



■ 11 décembre 2019

Animation de Noël à la bibliothèque



■ 4 janvier 2020

Galette offerte par le Foyer rural et photo des habitants



■ 11 janvier 2020

Voeux du maire et accueil des nouveaux habitants



Sur la quinzaine de nouveaux foyers installés en 2019 au Bessat, sept foyers étaient présents à la cérémonie d'accueil des nouveaux Bessataires.



L'épicerie du village a fait peau neuve

La mairie, avec des subventions de l'Etat, de la Région et du Département, a entrepris la rénovation du bâtiment de l'ancienne poste, qui portera désormais le nom de **Maison Matricon**, du nom du premier maire du village, qui a fait construire cet édifice sur ses propres deniers.

Au rez-de-chaussée du bâtiment, une surface de 100 m² est occupée par l'épicerie du village, qui ainsi fait peau neuve, dans un espace plus spacieux et convivial. Décoré avec goût par Jean-Marc Pascaud, qui a bien peaufiné son projet, ce nouveau local se veut aussi un lieu de vie. En effet, Jean-Marc a prévu un coin « rencontre » où l'on peut discuter autour d'un café ou d'une boisson, offert par la maison. Concernant les produits proposés, l'épicier privilégie le local, le bio (4000 références) et le terroir. Il a aussi installé 24 distributeurs de produits en vrac (farine, fruits secs, café, sucre...). Un espace est dédié à des expositions-vente d'artisanat local et une magnifique serre, en vitrine, offre un grand choix de plantes à offrir. Souhaitons un grand succès à ce nouveau concept et à notre entreprenant commerçant.



Le 16 novembre 10 adultes et 10 enfants ont pu participer à une journée de formation au secourisme organisée par le Foyer Rural du Bessat. Les enfants de 8 à 12 ans ont été sensibilisés aux gestes de premiers secours tels l'alerte, la protection ou la mise en position latérale de sécurité (PLS). Ils ont reçu leur diplôme lors de l'assemblée générale du Foyer qui s'est tenue le samedi 14 décembre.

Quant aux adultes, ils avaient au programme de la théorie et des exercices pratiques sur des mannequins. On les a formés à prendre en charge un arrêt cardiaque, à pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire et à soigner les malaises, les plaies, les brûlures et les traumatismes. Ils ont aussi appris à se servir du défibrillateur. Pour rappel ce DAE (défibrillateur automatique externe) est placé à côté des boîtes aux lettres de la mairie et des associations, sur le mur vers la fenêtre de l'agence postale. A l'issue de la journée, tous ont obtenu leur certificat de prévention de secours civiques de niveau un (PSC1) délivré par les formateurs du réseau SI2P.

Toutefois cette journée très instructive et menée par un formateur dynamique a permis de soulever quelques interrogations. La mairie rappelle quelques informations :

1/ le village n'est pas équipé d'une sirène d'alarme, c'est le clocher de l'église qui sonne l'alerte.

2/ en cas d'alarme générale, vous devez rester confiné(e) dans l'endroit où vous vous trouvez. Si les enfants sont à l'école vous ne devez pas aller les chercher, ils sont eux aussi confinés et l'école est pourvue du nécessaire de premières nécessités.

3/ le défibrillateur, est situé près des boîtes aux lettres de la mairie, il est maintenu en fonctionnement par la société prestataire de ce service. A noter : le coffret est très difficile à ouvrir, c'est normal, il faut vraiment insister en tirant à soi le couvercle après avoir positionné vos mains dans les encoches.

L'utilisation de ce matériel, sans être compliquée, nécessite une attention et une application qui peuvent faire défaut en situation de stress, aussi vous pouvez regarder des vidéos explicatives sur le net pour ne pas être trop déstabilisé(e) le cas échéant.

Un grand merci à l'équipe du foyer rural pour cette idée citoyenne.



La remise des diplômes aux enfants, lors de l'AG du Foyer le 14 décembre.





Le réseau des médiathèques des Monts du Pilat vous propose d'autres services !



Une nouvelle phase a été lancée cet été pour les médiathèques du réseau communautaire des Monts du Pilat. Depuis le 1er juillet 2019 il est possible pour tous les lecteurs inscrits dans une bibliothèque du réseau de rendre, d'emprunter et de réserver des documents dans toutes les autres médiathèques du réseau. Une navette parcourt donc les routes de la Communauté de Communes toutes les semaines pour faire circuler les documents. N'hésitez pas à vous renseigner sur ces nombreuses possibilités auprès de votre médiathèque de proximité. Un portail internet, vous permettant de faire des réservations à distance depuis chez vous, viendra bientôt, compléter cette offre.



Infos du Syndicat d'Initiative du Bessat

La journée « porte ouverte » du 12 octobre a porté ses fruits.

Plusieurs habitants du Bessat sont passés pour nous encourager et nous dire que notre présence au SIB participait à l'animation du village.

D'autres ont découvert le SIB et son activité.

Les plus motivés se sont engagés pour venir grossir les effectifs de bénévoles.

C'est avec joie que nous les accueillons, et grâce à eux que nous pouvons envisager l'avenir du SIB.

Pour rappel, le SIB est ouvert :

Tous les samedis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 ainsi que les dimanches matin de 9h30 à 12h, à partir de début mai jusqu'aux journées du patrimoine en septembre.

Tous les jours de vacances scolaires de fin d'année et de février de 8h30 à 16h (permanences assurées par L'Office du Tourisme de Saint Genest Malifaux)

Pour nous joindre : 04 77 20 43 46 ou si.lebessat@gmail.com

Pierre BATIT pour les bénévoles du SIB



Le bâtiment actuel de l'école a été construit en 1964 et la classe de maternelle a été ouverte en 1992. Les questions étaient nombreuses sur les osselets, les bons points, les leçons de morale, le code de la route dans la cour de l'école, la neige...

Ce fut un grand moment d'échanges entre générations ! Un grand merci pour la participation de chacun et chacune !

Paroles d'écoliers...

Maintenant, Collecter c'est Recycler pour Aider !

Vendredi 22 novembre, nous avons eu la visite de Monsieur Maurice qui nous a parlé du recyclage des objets en plastique.

Il nous a expliqué l'importance de ne pas jeter le plastique dans la nature car on le retrouve dans l'océan. C'est ce qu'on appelle le 7ème continent. Les animaux pensent manger de la nourriture alors qu'ils ingèrent du plastique.

Pour moins polluer, il est essentiel de limiter l'utilisation du plastique au maximum : par exemple, sacs en tissu, 1 grosse bouteille d'eau au lieu de 10 petites, 1 gros pot de fromage blanc au lieu de pots individuels, choisir le principe du vrac, fabrication maison de certains produits...

Nous avons confectionné une boîte où nous mettons le plastique des feutres et tubes de colle usagés. Vous pouvez apporter vos déchets plastiques à l'école.

Ensuite, Maurice récupérera la boîte et l'échangera contre de l'argent pour l'association "Myopathie à tout coeur", pour les personnes malades qui ont besoin de matériel coûtant cher

Nénon et Elsa

En ce début d'année les élèves de la classe élémentaire ont travaillé sur l'école de leurs parents et de leurs grands-parents (voire arrière-grands-parents !). Ils ont commencé par préparer un questionnaire sur les activités à l'école, les jeux dans la cour, le matériel pour écrire, mais aussi sur les punitions, les récompenses, la cantine... Beaucoup de parents ou grands-parents ont répondu et ont prêté des objets : cahiers, manuels scolaires, ardoise, plumier, porte-plume, encrier... et bien sûr de nombreuses photos de classe ! Tout ceci a permis de faire un petit musée à l'école.

Puis le mardi 8 octobre les élèves ont reçu dans leur classe Mme Ité Tardy (ancienne élève de l'école des filles), M Michel Achard (passionné d'histoire du village) et M. Guy Munier (ancien instituteur de 1968 à 1992). Les enfants ont appris beaucoup de choses sur l'histoire de l'école du village. Autrefois, il y avait une école de filles et une école de garçons. L'école des filles était dans la rue du Féria et l'école des garçons était dans la nouvelle épicerie. Les filles allaient en pensionnat où elles pouvaient rester plusieurs semaines.

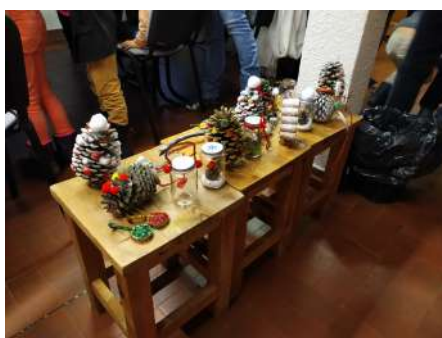


La tempête du vendredi 20 décembre, qui s'est heureusement fortement apaisée en fin de journée, n'a pas calmé les ardeurs des enfants de l'école partis aux trousseaux du Père Noël dans les rues du village. Ils l'ont vite retrouvé dans le Chemin de la Creuse, tout proche de la place du village. Ils l'ont ensuite accompagné dans un joyeux tintamarre jusqu'à la maison communale où les attendait un sapin tout scintillant de décorations. Et là, au pied de cet arbre magique, il a distribué à chacun un petit paquet avec bonbons, mandarines et papillotes. La soirée s'est terminée par un buffet buvette tenu par les membres de l'Association des parents d'élèves (APE), organisatrice de l'événement.

Robert GONTHIER

Bibliothèque

L'équipe de bénévoles après avoir acheté de nouveaux volumes adultes et enfants en novembre, a proposé une animation décoration de Noël sur le thème « les trésors de la forêt » le mercredi 11 décembre. La CCMP a apporté un soutien important à cette action en fournissant du petit matériel et des accessoires nécessaires à la création. Les bénévoles et les participants ont, quant à eux, apporté du matériel et des idées. 27 enfants ont profité de ce bel après-midi créatif et d'échanges. Un grand merci aux bénévoles (et aux conjoints) et aux accompagnants pour leur aide. Nous rappelons que les activités enfants proposées par la bibliothèque s'adressent à TOUS les enfants du village.





C'est à la fin de la première guerre mondiale que la Société de Secours aux Blessés Militaires (SSBM), qui deviendra plus tard la Croix-Rouge Française, créa un établissement d'altitude au Bessat qu'elle baptisa « Préventorium ».

En effet, les conditions de vie dans la vallée du Gier pendant le conflit avaient été terribles, liées à une surpopulation effroyable obligeant les familles à loger dans des conditions misérables. Il en résulta un nombre très important d'enfants dénutris, anémiés voire rachitiques. Il fallait, afin de tenter de les reconforter, allier des conditions de vie saines et une alimentation suffisante et équilibrée. Ainsi, le Comité de Saint-Chamond de la SSBM, sous la houlette de Mr Sapin, administrateur, loua-t-il un petit bâtiment propre à recevoir une quarantaine d'enfants et leur encadrement. Bien exposée au sud, la bâtisse bénéficiait de plus d'un terrain assez vaste pour les jeux et les récréations des enfants.

Nous sommes en 1919 et la location, conclue par un bail d'une durée de 18 ans, se montait à 1.200 francs par an.

La première année fut un succès, et les demandes affluant, on dut rapidement prévoir un agrandissement et des annexes indispensables comme une salle de jeu, des dortoirs pour une capacité de 100 lits, une cuisine adaptée, une infirmerie et un préau pour les jeux en plein air les jours de pluie. La surveillance médicale était assurée par le Docteur Laurençon, véritable héros de la guerre car, sans aller au front, il s'occupa des blessés de l'hôpital temporaire n°10 et faillit mourir d'une infection contractée en soignant les blessures. Il reçut une médaille pour saluer ses efforts incessants et son courage. L'encadrement était confié à deux infirmières de la SSBM, et quatre jeunes filles bénévoles. Le personnel « technique » (lingères, cuisinières), rétribué, était embauché au village qui participait également à l'approvisionnement de la structure.

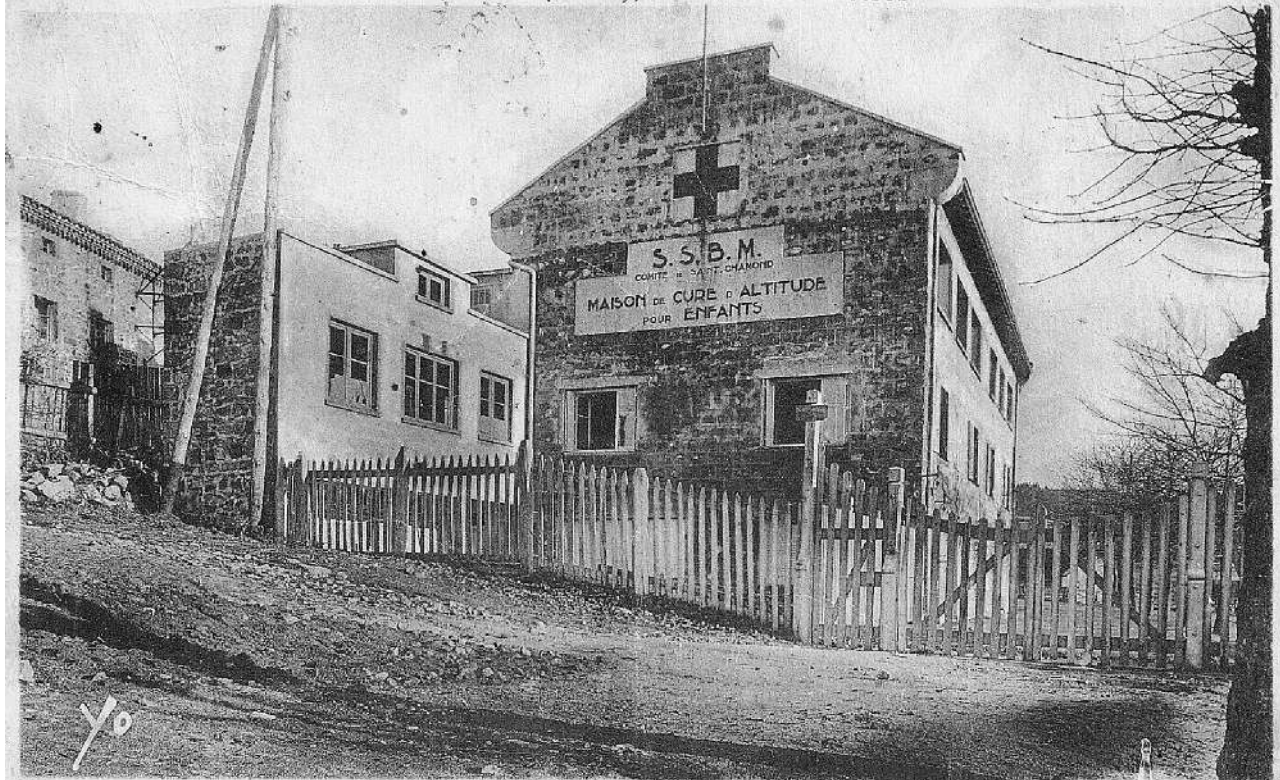


5 LE BESSAT. — L'ENTRÉE DE LA COLONIE. — LL.

Le financement de l'ordre de 70.000 francs avait été obtenu grâce à la participation des industriels de la ville de Saint-Chamond. Le transport des matériaux a été totalement assuré par les moyens des Aciéries de la Marine.

Son fonctionnement se limitait aux mois de juillet et d'août, en alternant les sexes. Les filles de 4 à 12 ans avaient droit au mois de juillet et les garçons de la même tranche d'âge, au mois d'août.

LE BESSAT (Loire), altitude 1200 mètres



La Colonie de Vacances - Entrée et Façades

Les activités destinées à distraire les enfants débordaient souvent sur le village. Ainsi, en 1927, on construisit un chameau articulé et démontable qui fut paradé dans les rues au grand bonheur des petits colons et de toute la population.



Colonie de la Croix Rouge au Bessat (5.9.1927) (doc Eric PERRIN - Ass. IGUERANDE (22F615 et 616))

Les enfants de la colonie et leur chameau en arrière-plan



A la joie de se trouver au bon air, l'alimentation était surveillée. Ainsi, chaque jour, on consommait 70 litres de lait et 40 livres de viande, soit près de 200 grammes par personne et par jour, ce que la plupart des enfants ne pouvait trouver dans leur assiette toute l'année.



Une vue de la colonie, avec l'extension du préau.

Chaque été la colonie se remplissait d'enfants et animait le village par leur présence, leurs chants, leurs défilés au flambeau, les feux de camp. Un ou deux prêtres assuraient également l'encadrement. Le père Nizet en fut sans doute le dernier directeur. Des messes étaient dites à la colonie, et même certaines kermesses qui profitaient des locaux et surtout du vaste terrain qui descendait en pente douce vers la croix Blanche.

Régulièrement, toute la colonie défilait en chantant des airs qui ont marqué l'enfance de bien d'entre nous :

*Cher Bessat, cher Bessat,
Nous t'aimerons toujours,
Nous aimons ta vieille église
Sa façade en pierres grises,
Et les verts tapis, et les verts tapis,
Et les verts tapis des riantes prairies ...*



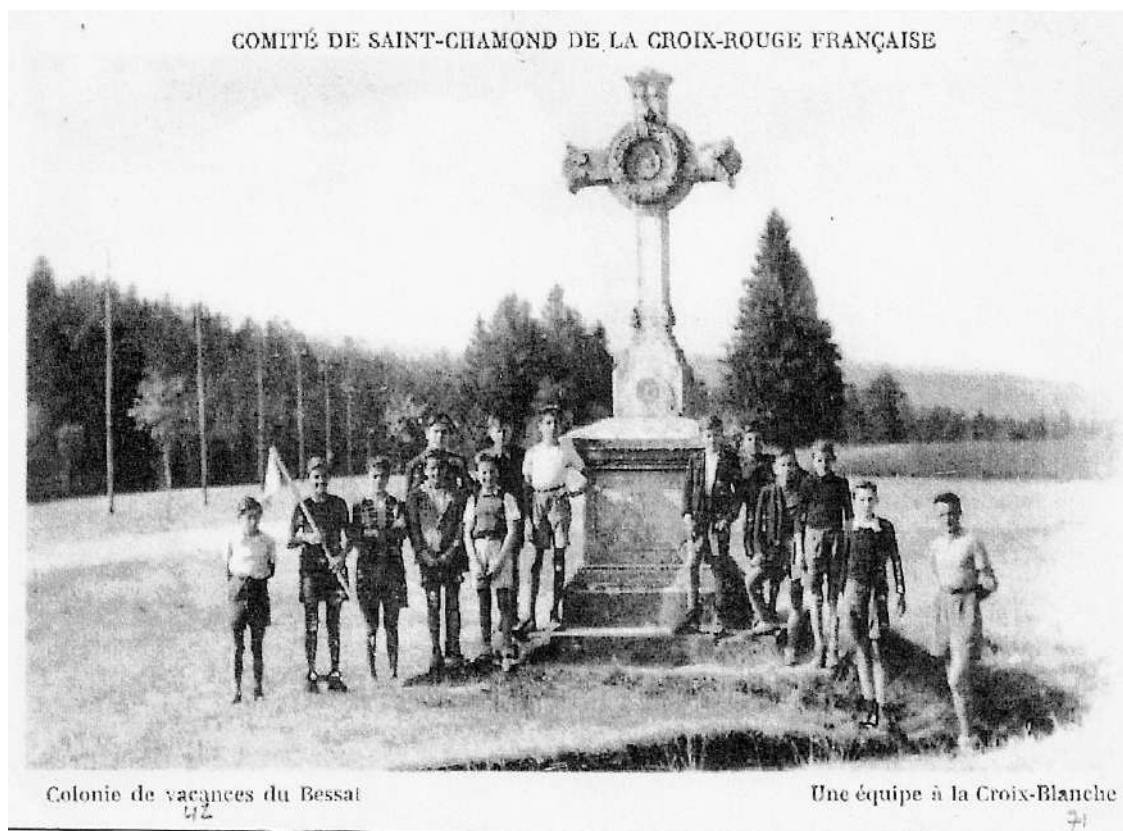
Les jours de feu de camp, tous partaient au « bois des Pères » et ramenaient du bois mort grâce à des brancards formés de deux grosses branches sur lesquelles on entassait le combustible nécessaire. Ainsi se dressait, le soir, un formidable bûcher que l'on allumait et la soirée se passait en chants et saynètes qui rassemblaient la population estivale.

Plus tard, des séances de cinéma étaient organisées une fois par semaine, ouvert à tout le village, et le charivari était de mise.

Au dernier dimanche de juillet, les familles venaient rendre visite à leur petit colon. Tous pouvaient voir le travail effectué par les ateliers de bricolage, modelage et autres activités ludiques proposées aux enfants. A la fin de la journée, avec quelques larmes bien compréhensibles, tout le monde redescendait dans la vallée au prix de beaux embouteillages dans les rues du Bessat.

Nous avons pu reconstituer une journée-type : Petit-déjeuner avec café au lait ou cacao, tartines beurrées et confiture, puis tout ce petit monde se rendait aux activités manuelles. A 10 h 30, douche générale et travail artistique autour du chant, des danses folkloriques ou du théâtre. Le repas de midi précédait une courte sieste puis arrivait l'heure de la promenade, le plus souvent en forêt où se déroulait le goûter. Le repas du soir était servi à 19 h suivi d'une veillée, en chants, ou d'une promenade au coucher du soleil. Les mercredis étaient organisées des sorties sur toute la journée avec pique-nique en chemin.

La couverture médicale était assurée par le Dr Ruplinger de Saint-Chamond et les urgences par le Dr Bruchon en vacances au village.



Et puis, vers la fin du mois, les cars arrivaient un beau matin et emmenaient tout ce beau monde vers la vallée, ou beaucoup plus loin puisque, dans les années 60, certains colons venaient du Nord-Pas-de-Calais. Les bâtiments se vidaient, signant ainsi la fin de la période estivale. Le calme était revenu jusqu'à l'année suivante.

Enfin, aux alentours de 1967, la colonie cessa son activité. Les locaux furent vendus, en 1977, à la Fédération des Œuvres laïques qui reprit une activité plus large et plus diversifiée avec « La Traverse ». Cette nouvelle vie perdure aujourd'hui pour le plus grand bonheur de tous.

Gérard MATHERN – Daniel TARDY – Michel ACHARD

Une idée d'une habitante, à creuser ! Un récupérateur municipal de cendres.



Avec 150 g de cendres de bois et un litre d'eau on peut faire une lessive maison. Recette écologique, économique, qui a l'avantage de recycler les cendres. Ainsi, l'eau rejetée dans la nature ne sera pas polluée. Et il n'y aura plus d'emballages à jeter.

Personnes qui peuvent être concernées par la proposition : Tous ceux qui n'ont pas une cheminée ou un poêle à bois.

Matériel nécessaire : Container en fer pas trop profond. Une louche, toujours en fer, pour pouvoir se servir.

Emplacement central, vers le recyclage verre par exemple.

Comme on chauffe toute l'année sur Le Bessat, pas de pénurie ! Le surplus pourra être utilisé comme engrais pour les plantes qui fleurissent le village.

Avantage : Tout Le Bessat lavera avec une lessive maison aux cendres pour un environnement plus propre. C'est aussi bien pour l'eau de la lagune que pour les assainissements individuels.



Recette :

Temps de réalisation : 15 minutes, temps de repos 24h

Matériel : 1 verre de 20 cl, 1 cuillère en bois, 1 récipient assez grand (bocal, petit seau...), 1 tissu fin ou une étamine très fine, 1 entonnoir, 1 flacon vide,

Ingrédients : 1 litre d'eau de pluie, à chauffer, 2 verres de cendres de bois tamisées.

Fabrication : Tamisez la cendre pour obtenir 2 verres. Il ne doit pas rester de morceaux de charbon de bois qui pourraient surnager. Ils absorberaient la potasse et rendraient l'eau de cendre moins efficace. Versez l'eau chaude sur la cendre. Remuez et laissez décanter 24 heures. Filtrez le mélange en mettant un tissu fin ou une étamine. On obtient un liquide transparent ou d'une couleur de thé léger plus au moins foncé, selon l'essence du bois. Mettez la lessive à la cendre directement dans le tambour avant le linge entre 1 et 3 pots de yaourts en fonction de la saleté du linge.

Le Très Haut Débit (THD) arrive au Bessat

À la suite des travaux réalisés pour le raccordement à la fibre (THD) dans les différentes communes, il sera possible de demander prochainement et gratuitement son raccordement par la pose d'une prise dans son logement. Ensuite, il suffira de choisir son fournisseur d'accès internet.



Bernard Laget, président du Siel, a expliqué lors de la réunion publique du 11 décembre au Bessat, les modalités pour pouvoir être prochainement raccordé à la fibre optique.

Comment accéder à la Fibre ?

- Étape 1 : Depuis mon ordinateur, je me rends sur le site www.thd42.fr puis je clique sur l'espace raccordement.
- Étape 2 : Dans le module de demande de raccordement, je saisis l'adresse du logement/bâtiment à raccorder.
- Étape 3 : Sur la carte, je sélectionne la vue satellite et je recherche la position exacte du logement. Si besoin, je zoome sur la carte.
- Étape 4 : je clique sur la pastille verte située juste au-dessus de mon logement. Si les informations qui s'affichent sont exactes, je valide la demande de raccordement en cliquant sur le pavé bleu.
- Étape 5 : Afin de fixer un rendez-vous de raccordement, je remplis le formulaire de contact avec mes coordonnées. J'appuis sur le pavé bleu pour valider la demande.
- Étape 6 : Je reçois automatiquement un email confirmant ma demande de raccordement. Je dois impérativement cliquer sur le lien sous trois jours maximum. Un technicien me contactera par la suite afin de fixer la date et l'horaire d'intervention.
- Étape 7 : Une fois le rendez-vous pris, le technicien intervient gratuitement pour établir la liaison entre mon logement et le réseau fibre. Une prise terminale optique est fixée à l'endroit convenu avec le technicien.

Contacts et infos au 04.77.43.08.55 ou www.thd42.fr

Robert GONTHIER

MARIAGES



*Samantha CHAVANON et
Bertrand DUFOUR
Le 19 septembre 2019*

NAISSANCES



*Camille ANSELME
Le 28 août 2019*



*Éline DURILLON
Le 7 septembre 2019*



*Anna CHARROIN
Le 21 décembre 2019*

DÉCÈS



*Monique CHAUX née LEGALERY le 8 octobre 2019
Monique FERNANDEZ née MALAURE le 25 octobre 2019*

« LE BESSAT a rendez-vous avec le VTT international »

En 2018, un parcours VTT a été imaginé par les organisateurs de la « TRANSVTT'PILAT », pour se conformer à la nouvelle stratégie du Parc Naturel Régional du Pilat et de la Communauté de Communes des Monts du Pilat pour faire du Parc un site national VTT FFC.

Cette labélisation étant effective à compter de 2019, de nouvelles ambitions, ont été possibles pour le VTT régional. Un comité d'organisation composé de 9 clubs FFC (Loire et Haute Loire), dont les clubs de Saint-Chamond, Pélussin et Saint Genest-Malifaux dans le secteur) se sont réunis pour constituer un dossier de candidature et fonder un comité d'organisation.

Ce comité a déposé une candidature officielle et a sollicité des partenaires privés et publics pour organiser en mai ou juin 2021 une Coupe De France VTT FFC XCO sur trois jours (VSD).

Pour compléter ce succès, le comité régional FFC a attribué au Bessat l'organisation le dimanche 28 juin 2020 des championnats régionaux VTT FFC qui se dérouleront sur le même site (départ et arrivée au tremplin).

La nouvelle étape sera donc de créer au sein de la population du Bessat un réel dynamisme autour de ce projet ambitieux et unique dans l'histoire de la région.

Un tel évènement rassemble 1500 vététistes de niveau international et attire environ 4000 visiteurs sur les 3 jours de compétitions.

Cette manifestation a bien sûr une vocation sportive, mais avant tout doit servir de « tremplin » à l'économie et au tourisme local.

Plusieurs contacts sont en cours avec les acteurs locaux et les organisateurs cherchent de nouvelles opportunités de partenariat avec les habitants, les entreprises, les commerçants, les associations et les élus du BESSAT .

Nous sommes ouverts et attendons vos propositions.

Comité d'organisation COUPE DE France VTT 2021

Page face book « transvttpilat »

CONTACT : PATRICE BRUN : 06 72 09 14 63

Email : patrice.brun42@gmail.com





• **SAMEDI 18 JANVIER**

Nuit Blanche

• **DIMANCHES 15 ET 22 MARS**

Elections Municipales

• **SAMEDI 4 AVRIL**

Repas dansant pour les 50 ans du foyer

• **DIMANCHE 28 JUIN**

Championnats régionaux VTT FFC

• **SAMEDI 4 JUILLET**

Barbecue géant et Tournoi de pétanque

• **SAMEDI 29 AOÛT**

Feu d'artifice et bal

• **DIMANCHE 30 AOÛT**

Kermesse du Foyer Rural

• **DIMANCHE 13 SEPTEMBRE**

Trail du Bessat (BSH)

**ÉVÉNEMENTS
AU BESSAT**



Campagne exceptionnelle de renouvellement des Plaques d'adressage

Si vous souhaitez une nouvelle plaque d'adressage, vous pouvez la commander avec le bon de commande ci- dessous (ou le recopier sur papier libre) pour un coût de 16 euros. La mairie fera une commande groupée. Date limite du dépôt de la commande, assortie du chèque, le 15 février 2020.



Nom et prénom :

Adresse :

Numéro commandé :

Réglement par chèque N° :

Mettre le chèque à l'ordre du **Trésor Public**

